

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. IV

MONTRÉAL, OCTOBRE, 1887

NO. 6.

SOMMAIRE.

Notre Prime.—Bulletin mensuel.—Une question technique.—Chronique de l'hygiène en Europe.—Hygiène en Europe.—Don Pedro II.—Exposition d'Hygiène de l'enfance au Pavillon de la ville de Paris.

NOTRE PRIME.

1888.

Toujours jaloux de propager l'hygiène au sein de la *famille canadienne-française*, nous offrons en PRIME, à l'occasion du nouvel an 1888, UN MAGNIFIQUE ALMANACH ILLUSTRÉ à l'usage des JEUNES MÈRES.—Hygiène de l'Enfance.

Tous nos abonnés qui paieront leur abonnement à ce journal, pour l'année finissant en mai 1888, avant le 1er décembre prochain, recevront ce bel Almanach.

La distribution de nos primes aura lieu vers le 20 de décembre, au temps où nous recevrons notre commande de Paris.

Travaux Originaux.

BULLETIN MENSUEL.

LE CHOLÉRA.—L'épidémie cholérique continue à sévir en Italie et à Shang-Haï avec une assez grande intensité. De grandes précautions sanitaires sont prises par

tous les gouvernements pour empêcher l'extension de l'épidémie.

En septembre dernier, le choléra à traversé l'Atlantique et s'est dirigé sur New-York. Vingt des passagers du steamer "l'Alesia" ont succombé aux atteintes du choléra à la quarantaine.

Grâce aux mesures d'isolement et de désinfection prises par les autorités sanitaires de cette ville, nous échappons fort heureusement, cette fois encore, à cette terrible maladie.

Tous les ans, avec le retour du printemps, nous devons redouter l'invasion du choléra au pays. Le caractère endémique qu'il revêt dans l'Inde, ses courses capricieuses et épidémiques à travers l'Europe et l'Asie nous mettent dans des transes continuelles.

Mais, par la mise en pratique des sages principes de l'hygiène, nous pouvons empêcher les épidémies de se propager. Nous avons pu observer, à diverses reprises, que ce sont toujours les villes les plus indifférentes aux progrès de la science sanitaire qui payent le plus lourd tribut aux épidémies. Les tristes souvenirs du choléra à Toulon, à Marseille et dans plusieurs villes d'Espagnes, doivent nous engager à se montrer soucieux des avantages sanitaires.

L'hygiène moderne jette beaucoup de lumière sur l'origine, la genèse, la transmissibilité et l'incubation du choléra. Il se développe spontanément dans l'Inde

où il revêt le caractère endémique, il s'étend dans d'autres pays avec le caractère épidémique. Le choléra est transmissible par l'homme venant d'un milieu infecté ; il est transmissible aussi par les effets à usage provenant d'un lieu contaminé, et spécialement par ceux qui ont servi aux cholériques. Il se propage incontestablement par l'eau. La transmission est possible par les marchandises. Il est prudent de considérer les cadavres comme dangereux. Rien ne prouve que l'atmosphère soit un propagateur de la maladie, bien que l'air ambiant soit le véhicule principal de l'agent générateur du choléra. A l'air libre, ce principe générateur perd rapidement son activité morbide. Enfin le temps écoulé entre le moment où un individu a pu contracter l'intoxication cholérique et le début du choléra ne dépasse pas quelques jours.

Ces données de la science ont beaucoup fait pour les quarantaines qui sont plus séricuses, plus sûres et plus humanitaires aujourd'hui que jadis. Une simple inspection médicale, l'isolement des personnes malades, la désinfection des objets contaminés satisfont aux exigences de la situation.

Il importe donc pour tous les peuples, qui marchent au soleil de la civilisation, de s'abriter sous l'étendard de l'hygiène qui, comme celui de la charité n'a jamais eu aucune couleur politique, aucune nuance nationale ; "C'est un palladium sacré, respecté par toutes les nations.

Empressons-nous de reconnaître le but de l'hygiène qui est LE BIEN-ETRE DE L'HOMME.

* * *

LA COMMISSION PROVINCIALE D'HYGIENE ET L'HYGIENE DANS L'EDUCATION.—La

Commission Provinciale d'Hygiène s'est résolument mise à l'œuvre. Déjà elle s'est taillé de la besogne qui ne manquera pas de faire du bien à la cause de l'hygiène au Canada. Entre autres articles de son programme, nous sommes heureux de la voir s'occuper de l'hygiène dans l'éducation. Voilà une question profondément sociale, puisqu'il y va de la vitalité de nation. En effet, l'hygiène est intimement liée à l'existence de l'homme.

L'hygiène privée étudiée : les choses qui environnent le corps de l'homme : l'air, la terre, la lumière, la chaleur, le froid, les climats ; les choses qui sont appliquées à l'extérieur de l'homme : les vêtements, tout ce qui concerne le coucher, les bains, les parfums, les cosmétiques et tout ce qui concerne les soins de propreté ; les choses qui sont introduites dans le corps de l'homme par l'alimentation ; les différentes matières qui sont éliminées du corps de l'homme par la peau, les reins, les poumons, le tube digestif, les diverses glandes, etc. ; les actions volontaires diverses des muscles et des divers organes : exercice, marche, course, entraînement gymnastique, veille, sommeil, etc. ; les sensations, les facultés intellectuelles, le rapport du physique et du moral, etc."

L'hygiène publique, qui généralise l'hygiène privée, étudie l'ensemble des connaissances nécessaires pour conserver et améliorer la santé et le bien-être des populations : la climatologie, la démographie, la statistique médicale, la salubrité, les établissements incommodes, insalubres et dangereux, les professions, les industries, les endémies, les épidémies, les épizooties, les maladies contagieuses, l'assistance publique, la législation sanitaire, etc."

Cet exposé démontre combien est im-

mense le champ de l'hygiène. "L'hygiène, dans son acception la plus générique, c'est la connaissance et l'application pratique de tout ce qui peut, de près ou de loin, dans le passé comme dans l'avenir, assurer la santé physique et morale de l'individu isolé ou réuni en famille et en société ?"

Nous avons l'intime conviction que nos maisons d'éducation n'hésiterons pas d'accepter l'hygiène au programme de l'enseignement.

En acceptant l'hygiène, en mettant en pratique ses sages principes nous n'échappons pas, il est vrai, à la loi fatale de la mort, mais nous parvenons, le plus tard possible, et dans les meilleures conditions physiques et morales, au terme de l'existence.

* * *

LE VIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE ET DE DÉMOGRAPHIE A VIENNE.—Le 26 septembre dernier a eu lieu l'ouverture solennelle du VIème Congrès international d'hygiène et de démographie à Vienne. Le nombre des congressistes, dès le premier jour, s'élevait à 2346. Le congrès a obtenu un succès au delà de toute espérance. D'ailleurs, c'est une preuve éclatante que l'hygiène mérite toute la sollicitude des peuples. Des hygiénistes de près que toutes les parties du globe s'étaient donnés rendez-vous à Vienne.

Notre distingué Collègue et excellent ami, M. A. Hamon de Paris, a bien voulu se faire notre Représentant officiel à ce Congrès. C'est un avantage immense qui va nous permettre de publier, un compte rendu de cette réunion de savants. Ce congrès ne manquera pas de jeter beaucoup de lumière sur l'hygiène moderne.

Déjà nous sommes en possession des bulletins officiels du Congrès et de la très

remarquable conférence, *des modes de propagation de la fièvre typhoïde*, par M. Brouardel, doyen de la faculté de médecine de Paris.

M. A. Hamon a donné une conférence sur "l'eau potable et les tuyaux de plomb.

Grâce à l'initiative prise à ce Congrès, il nous sera donné de publier les expériences faites des systèmes Waring et Shone ; de connaître l'état actuel de l'épuration des eaux d'égout et l'emploi des déjections humaines, surtout par rapport à la pureté des rivières ; éventuellement : propositions de mesures législatives qui tendraient à ce but.

Nous publierons tous les travaux du Congrès.

* * *

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ DE MONTREAL.—A propos de *l'hygiène et de la Salubrité sans rivales* de Montréal, il s'est fait, dans la presse politique de notre ville, beaucoup de commentaires. Mais comme nous ne voyons pas les choses à travers la lorgnette de fabrication municipale ou politique, nous confessons ouvertement que la situation sanitaire de notre ville mérite de nombreux reproches. Afin de démontrer parfaitement les réformes sanitaires qu'il nous faut opérer avant de considérer la Salubrité de notre ville comme *sans rivale*, nous ferons un exposé fidèle de l'hygiène des grandes villes d'Europe et des Etats-Unis.

Comme la ville de Paris a servi la prose d'un certain chroniqueur ad majorem gloriam de notre administration municipale, nous nous occuperons, tout d'abord, de ce même Paris. Ainsi nous publierons dans ce journal les principales dispositions du règlement relatif à son assainissement. Tout le monde pourra se convaincre que le Conseil municipal de Paris déploie

beaucoup d'empressement pour assurer le bien-être et le progrès matériel de la Capitale de France. Conséquemment les *chères illusions* de M. X. sur les fosses fixes, etc., vont s'évaporer et être livrées impitoyablement en pâture aux pires microbes pour faire place à quelque chose de plus conforme aux progrès sanitaires d'aujourd'hui.

Enfin, nous ferons observer à ceux qui nous lisent et à ceux qui nous ont déjà servi l'épithète de "pessimiste" que nous ne faisons, en toutes circonstances, qu'écouter la voix de l'hygiène qui ne transgresse jamais quand il s'agit de la santé publique.

* * *

VOLONTE MUNICIPALE. — "Attendu que le conseil de la Cité a déclaré, suivant la loi, par résolution: passée à la réunion du 12 septembre dernier, que les dispositions du Statut 21 Vic., chap. 24, seront maintenant en vigueur dans la Cité de Montréal, le public est ici notifié que tous les enfants arrivés à l'âge de trois mois doivent être vaccinés sans retard: à défaut de quoi, les parents, gardiens, ou tuteurs de ces enfants sont passibles de la pénalité fixée par le dit Statut."

L'opinion publique est aujourd'hui parfaitement arrêtée sur l'efficacité de la vaccination pour préserver de la variole. C'est pourquoi nous croyons inutile ces moyens de rigueur. Dotons la province d'une institut vaccinogène, distribuons gratuitement le lymphé vaccinale à tous les membres de la profession médicale et on obtiendra le but désiré.

* * *

LES MALADIES CONTAGIEUSES. — Le Conseil d'Hygiène de Montréal a résolu de faire observer l'article du règlement No. 105. "Sec. 37.—Tout médecin qui a

sous ses soins, dans les limites de la Cité, un malade atteint de variole, des fièvres typhoïdes, de la diphtérie, ou d'une autre maladie dangereuse ou pestilentielle, doit, dans les 24 heures, en faire rapport au Bureau de Santé, avec le nom du dit malade, la rue et le numéro de la maison où tel malade est soigné."

C'est une mesure d'intérêt public devant laquelle nous nous inclinons.

DR J. L. DESROCHES.

M. le Directeur du *Journal d'Hygiène Populaire*, etc., etc.

Cher Monsieur,

Je viens vous demander un peu d'espace, dans votre estimable *Journal*, pour y exposer à vos lecteurs une question technique qui ne semble comprise que par le très-petit nombre.

Je n'ai pas la prétention de vous servir du neuf, "car il n'y a rien de nouveau sous le soleil" (1), je n'aurai donc à vous offrir que du "réchauffé," qui, je l'espère, remplacera avantageusement le fameux "Sewer-gas," dont tout le monde parle, et qu'il a pour but d'exclure de nos maisons.

JOS HAYNES.

UNE QUESTION TECHNIQUE:—Faut-il isoler la maison de l'égoût public? ou bien, faut-il se résigner, comme par le passé, à construire nos maisons en vue de ventiler par le "tuyau de chute," (ce qui ne comporte pas toujours un grave danger), les lavabos, les baignoires, les cabinets d'aisances, les cuves à laver les urnoirs, etc., etc. [ce qui est toujours très dangereux] l'égoût public?

Y a-t-il un danger réel? car il est évident qu'avant de prescrire un remède, il faut d'abord prouver l'existence du mal.

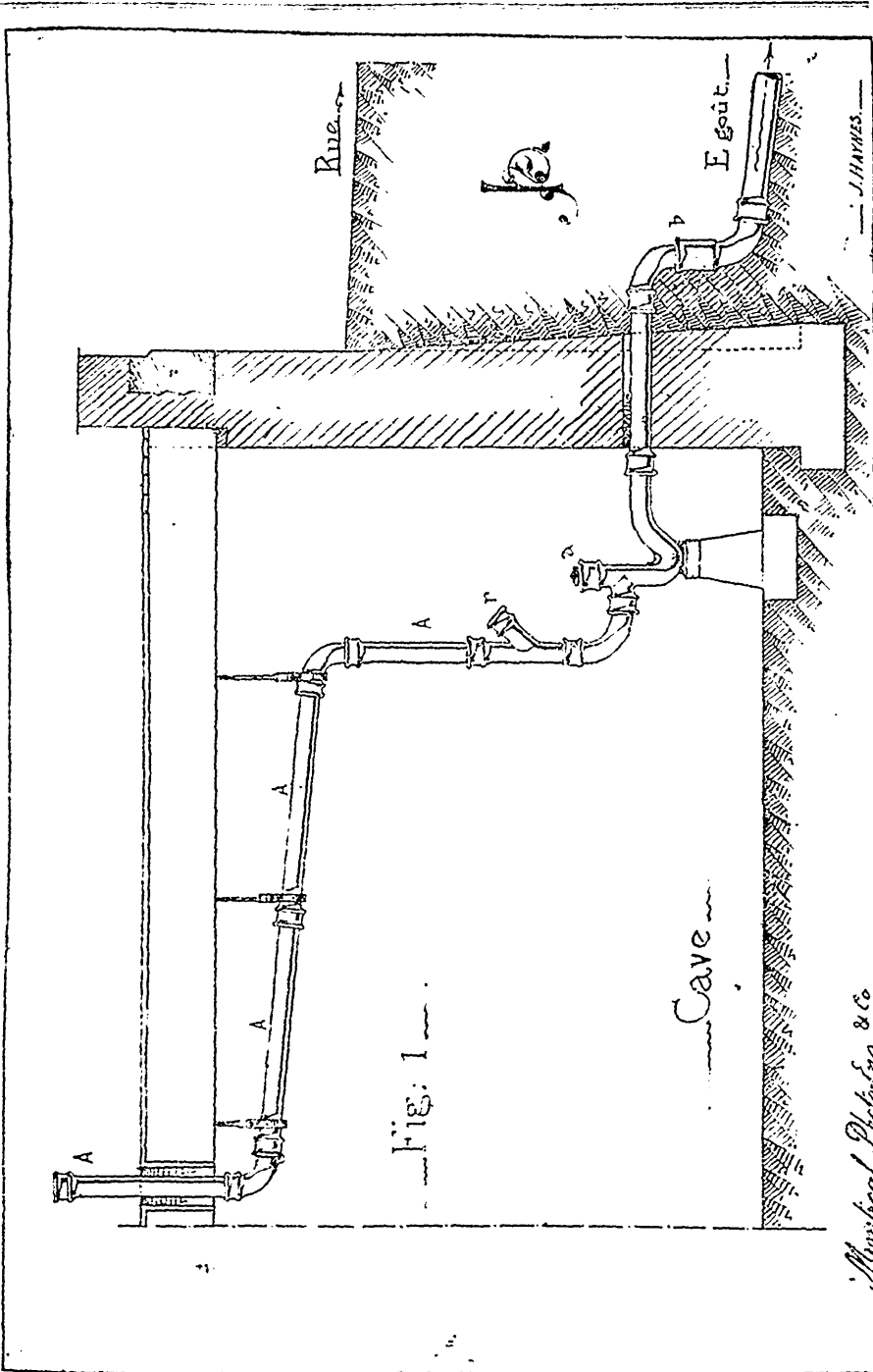
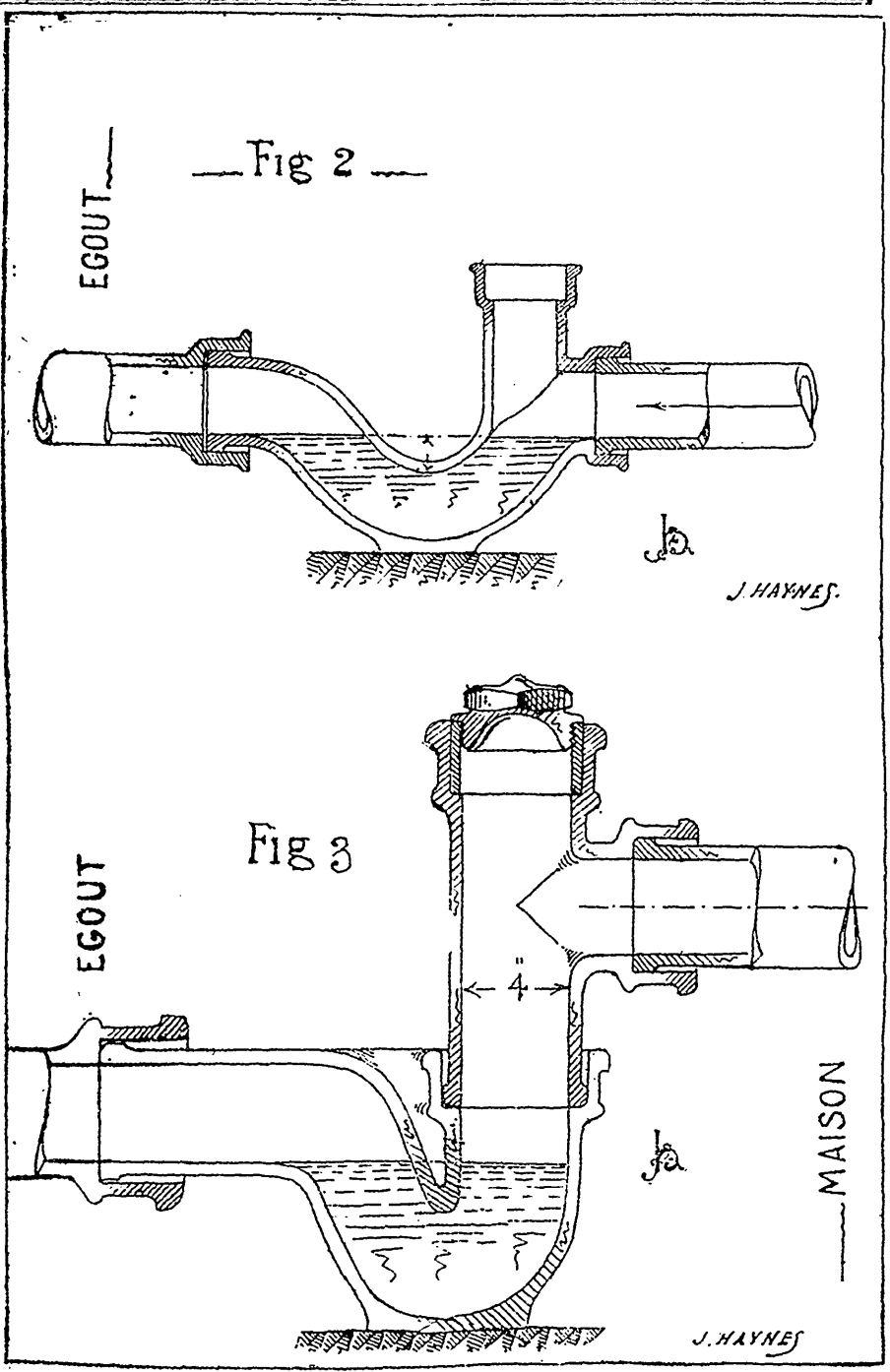


Fig. 1

Cave

Mechanical Photo-Eng. & Co.



Voyons d'abord ce qui se passe dans l'égout, puis ayant constaté l'existence du mal, nous indiquerons le remède.

Prenons le cas d'un jour d'été ; nous avons les températures suivantes :

Dans l'air extérieur et par suite de la maison..... 50o Fah. ;
 Dans l'égout..... 70o "
 Soit une différence, en faveur de la maison [tuyau de chute] de..... 10o "

Or on peut prouver que cette faible différence de température suffit pour créer un courant d'air vicié, venant de l'égout et débouchant dans le tuyau de chute, animé d'une vitesse théorique Max. de :

6'.3" x par seconde, soit 4¼ milles à l'heure.

Prenons maintenant le cas d'une journée d'hiver ; nous avons les températures suivantes :

A l'extérieur.....[—] 20o Fah. ;
 Dans la maison [au moins peut-être 80o..... 70o "
 Dans l'égout..... 32o "
 Soit une différence de [entre la maison et l'égout]..... 38o "

Cette différence de température suffit pour provoquer la naissance d'un courant analogue au précédent, mais plus rapide, car ici la vitesse est de 12'.2/10 par seconde, soit 8'.3/10 milles à l'heure.

Nous avons donc dans l'un et l'autre cas un courant d'air vicié qui s'écoulera par le tuyau de chute, [s'il est ventilé], dans l'air extérieur. Ajoutons qu'en pratique la vitesse n'est pas aussi grande que celle que nous avons trouvée par le calcul, et cela à cause des coudes que fait le tuyau de chute, pour cette raison la vitesse devient :—

En été 50 % de 4.25 milles = 2.125 mls à l'hr.
 En hiver 50 % " 8.33 " = 4.16 " " "

En été le danger est moindre qu'en

hiver, car en cas de fuite, l'air vicié qui pénètre dans la maison, laquelle est plus chaude que l'égout, l'air vicié, disons-nous, se déverse dans un milieu plein d'air, relativement pur, car à cette saison les fenêtres sont presque constamment ouvertes.

En hiver, toutes les fenêtres sont hermétiquement fermées et calfeutrées, la différence de température est considérable et par suite la vitesse du courant, dans le tuyau de chute, est plus grande.

En outre le tuyau de chute lui-même est généralement plus froid que l'atmosphère de la pièce qu'il occupe, de sorte que s'il y a des solutions de continuité, l'air vicié se précipite dans la maison où l'air est déjà contaminé par la respiration, la combustion, l'éclairage, etc., etc., ajoutez à cela un " pavillon " [tuyau de chute] obstrué par la neige.

Le mal est donc réel ; voyons maintenant le remède.

Le remède tout indiqué est évidemment la suppression de la cause :— c'est-à-dire la ventilation de l'égout. Mais, malheureusement, ce remède n'est pas de notre ressort, car il entraînerait des dépenses considérables qu'une ville riche et intelligente seule, peut se permettre. Nous nous contenterons de mentionner le fait pour mémoire.

Le remède consiste donc dans la séparation de la maison de l'égout. Il y a deux conditions à remplir :

1o. Il faut que les eaux souillées, etc., puissent s'écouler librement :

2o. Il ne faut pas que l'air vicié de l'égout puisse entrer dans le tuyau de chute.

Ces deux conditions sont satisfaites en adoptant l'un des deux siphons des figures 2 et 3.

La figure 2 est une coupe d'un demi-

siphon en S, il est en grès vernissé et muni d'un ou deux évents ; on le place à l'extérieur :—entre l'égoût et le mur de façade.

La figure 3 est aussi une coupe d'un demi-siphon, "running-trap," en fonte; il est pourvu d'un bouchon en cuivre permettant la visite et le nettoyage ou le dispose à l'intérieur comme dans la fig. 1.

Enfin la fig. 1 est une vue d'ensemble. Dans ce dessin AAA est le tuyau de chute ; on remarquera qu'il est visible et accessible dans toute sa longueur, de cette façon la surveillance en est beaucoup plus facile ; *r.* est un branchement oblique, on l'utilise pour des fins de ventilation ; *a.* est un bouchon en laiton permettant la visite et le nettoyage ; *b.* est un compensateur de tassement, qui permet à la maison de se tasser—travailler—sans broyer les drains en grès.

Les dispositifs des figs. 2 et 3 interceptent la communication, en retenant une partie des eaux souillées, qu'ils peuvent perdre, par évaporation, ce qui peut arriver lorsqu'une maison est fermée pendant plusieurs mois, dans ce cas il faut remplacer l'eau par un liquide qui ne s'évapore que difficilement.

Le même phénomène peut se produire dans les siphons d'éviers, etc., etc.

Ce remède ne sera à l'abri de toute critique que lorsque l'égoût sera ventilé, car jusque là, l'air vicié restera emmagasiné dans l'égoût en attendant qu'il puisse s'échapper par les puisarts "ancien modèle" qui jouent le rôle de "soupapes."

Supposons que les puisarts soient recouverts par une épaisse couche de glace et de neige, l'air vicié est confiné dans l'égoût et pour peu que le niveau de l'eau baisse dans le siphon il y aura fuite dans le tuyau de chute, lequel devra écouler immédiatement cet air à l'exté-

rieur pour cela il faut nécessairement que ce tuyau débouche au dessus du toit. C'est donc avec raison qu'on ventile le tuyau de chute.

On voit par ce qui précède que les lois municipales, sur la salubrité, sont rationnelles et je ne saurais laisser échapper l'occasion, de féliciter le chef du Bureau de Santé sur les résultats remarquables qu'il a obtenus jusqu'à présent et cela en dépit de l'apathie, je devrais dire de l'inertie, de la plupart des citoyens qui s'imaginent que tout doit venir du Bureau de Santé.

J'ai l'honneur d'être, cher Monsieur,
Votre Obt. Serviteur,
JOS. HAYNES,
No. 162 Rue St. Jacques.

NOTE DE RÉD.—Cette étude de notre distingué Collaborateur, sous le titre de "Une question technique" vient justement confirmer ce que nous avons, à diverses reprises, signalé dans ce journal, surtout dans notre brochure : Quelques réflexions sur le Bureau de Santé et l'assainissement de Montréal,—voir page 68 de ce journal. DR. D.

CHRONIQUE DE L'HYGIENE EN EUROPE.

Une nouvelle société d'Hygiène.—Effet des vins plâtrés sur l'économie.—L'acide salicylique dans les aliments.—Congrès de protection de la première enfance.—Le vinaigre comme désinfectant.—Le Pr. Pagliani, Directeur de la Santé publique en Italie.—Le végétarisme.—Du vêtement.—Le surmenage intellectuel.—L'éclairage électrique.—L'hospice marin Furtado Heine.—l'exposition d'Hygiène de Boulogne-sur-Mer.—Le concours de la Société espagnole d'Hygiène.—Un nou-

veau journal d'Hygiène.--Les vêtements à la Société médicale suédoise.—La revue de morale progressive.—La question des mineures; les maladies vénériennes en Danemark.

Un comité d'initiative composé des Drs. Polak, Szokalski, Zalewski, Grotowski, etc., vient de fonder à Varsovie une société d'Hygiène sous le nom de "Les amis de la Santé." A Varsovie, les hygiénistes sont nombreux et de haute valeur. Leur société ne peut que devenir florissante, et est appelée à rendre d'importants services à la population.

L'exposition d'Hygiène, qui a eu lieu cette année à Varsovie, a pleinement réussi; aussi il est question d'en faire une nouvelle, d'avril à juin 1888, dans la capitale même de la Russie, à St. Petersburg.—(*Sanitary Record*).

M. Marty a observé que l'usage du vin plâtré produisait, une heure après le repas, des douleurs à l'épigastre, des crampes, une sécheresse de la gorge, un peu de colique, selle demi liquide.

Le vin contenait 3 gr. 860 de sulfate neutre de potasse par litre. Le Dr. Marty a conclu, avec raison, de ces observations que l'usage du plâtrage des vins devrait être abandonné.—(*Revue internationale des Sciences Médicales*.)

Il ressort des recherches du Dr. Michail Papoff de Kharhoff que l'acide salicylique pris quotidiennement en très petites doses altère les fonctions de l'organisme et que, par conséquent, il doit être prohibé de tous les aliments.

Dans les bières, l'auteur a toujours trouvé cet acide, et dans les vins, sur 9 échantillons analysés, quatre dont un français en contenait.—(*Sanitary Record*).

*
**

Pendant le mois d'août dernier, s'est tenu à Cadix un congrès de protection de la première enfance. Il a été organisé sous l'initiative de Dona Patrocinio de Biedma. Nous ignorons encore les vœux émis par ce congrès, mais comptant dans son sein des membres aussi savants que notre ami le Dr. Don Benito Avilès, nous ne doutons point qu'il ait fait œuvre utile et saine.—(*La Hygiène*).

*
**

D'après les expériences d'Engelmann de Breusnach, le vinaigre peut, comme désinfectant, remplacer avantageusement le phénol. Ce n'est pas le meilleur microbicide, mais il a l'avantage de coûter peu et d'être très commun. Dans toutes les familles, en effet, on trouve du vinaigre.—(*Revista de Medicina y cirujia practicas*.)

*
**

Le Dr. Luigi Pagliani, éminent professeur d'Hygiène à Turin, a été chargé par le ministère italien d'organiser une direction générale de la santé publique. Nul doute que ce savant hygiéniste n'organise ce service de la manière la plus satisfaisante, sa compétence, son grand savoir, nous en font un sûr garant. Nos félicitations au Pr. Pagliani et au ministère italien qui a su faire un si bon choix.

En France, nous attendons toujours une direction de la santé. Attendrons-nous encore longtemps? C'est à craindre.

*
**

M. René Caillé se livre dans le *Lotus* (1)

(1) *Lotus*.—Revue mensuelle des hautes études théosophiques sous l'inspiration de Mme P. H. Elavatsky—15 francs par an—G. Carré, éditeur, 112 Boulevard St. Germain, Paris.

à un véritable dythirambe sur le végétarisme. Se plaçant au point de vue hygiénique social et sentimental, il écrit : "Avec l'alimentation végétarienne, les sens deviennent plus délicats, la beauté plus noble, les maladies disparaissent, le sens moral s'améliore, les idées deviennent plus pures, plus nobles, plus élevées, l'intelligence plus claire et plus souple." C'est peut-être, c'est même certainement un peu exagéré.

M. Caillié a beaucoup plus raison quand il réclame un ministère de l'hygiène, et l'enseignement de l'hygiène dans les écoles et lycées.

* * *

Le Dr. George Minot publie dans la *Revue internationale des Sciences Médicales*, une longue étude sur le vêtement considéré au point de vue de l'Hygiène.

Voici les qualités qu'exige cet éminent hygiéniste des vêtements de dessous :

1o. Il ne doit point s'opposer à l'évaporation des produits de la perspiration cutanée, de la sueur.

2o. Il doit empêcher le rayonnement du calorique, former entre le corps et l'air extérieur une couche insolante qui s'oppose à l'absorption de la chaleur extérieure en été, à l'émission de la chaleur du corps en hiver.

3o. Il doit permettre la libre distribution de l'électricité sur le corps humain.

4o. Il doit amener par des frictions légères, une excitation de la peau, une sorte de massage qui régularise la circulation.

5o. Il ne doit point être le véhicule de maladies contagieuses, mais, au contraire, être une barrière entre les causes de maladies microbes ou autres et l'enveloppe cutanée."

Après avoir étudié les vêtements au point de vue de ces différentes qualités,

le Dr. G. Minot conclut à l'emploi du *tricot de laine blanche* connu en France sous le nom de Jersey.

* * *

Le surmenage intellectuel avait enfin attiré l'attention de l'Académie de médecine qui a consacré un grand nombre de ses séances à la discussion de cette importante question. Notre chère Société française d'Hygiène avait pris déjà les devants, et son rapporteur le Dr. P. Moreau (de Tours) a publié sur ce sujet une étude fort importante par ses conclusions.

A la suite de la discussion de l'Académie, discussion où nous avons entendu MM. Peter, Gautier, Feréol, Trélat, Lagneau, etc., etc., les conclusions suivantes ont été émises ; elles sont conçues dans le même esprit que celles de la Société française d'Hygiène :

"L'Académie appelle l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de modifier, conformément aux lois de l'hygiène et aux exigences du développement physique, les règles qui régissent nos établissements scolaires.

"Elle pense que les nouveaux lycées et collèges pour élèves internes doivent être construits à la campagne, que de larges espaces doivent être réservés pour les lieux de récréation.

"Elle demande l'accroissement des heures de sommeil, la diminution des heures consacrées aux travaux intellectuels et la répartition de ce temps sur les récréations et les exercices physiques.

"Elle invite l'administration à se conformer, dans l'intérieur des établissements notamment en ce qui concerne l'aération et l'éclairage à tous les progrès de l'hygiène.

"L'Académie considère comme une nécessité impérieuse de soumettre tous

les enfants à des exercices quotidiens d'entraînement gymnastique. Ces exercices devront être proportionnés à leurs forces et à leur âge, et consisteront notamment en marches, courses, sauts, mouvements réglés, exercices gymnastiques et militaires, jeux de force, etc."

Ce dernier paragraphe a été ajouté sur la demande expresse de M. Trélat.

Maintenant, il ne reste plus qu'à souhaiter que cette ample discussion amène au moins un léger résultat pratique. Ce sera déjà beaucoup.

* * *

La petite ville de Bruyères (Vosges) vient d'être éclairée par l'électricité; la force motrice, fournie par la rivière Aren-telle, alimente une centaine de lampes à incandescence.

A Paris, à l'école polytechnique, on a installé 150 lampes de 16 bougies chacune. Les élèves ne s'en plaindront pas. — (*Revue internationale de l'Electricité et de ses applications*).

* * *

Mme Furtado-Heine, qui emploie sa grande fortune au soulagement des déshérités de ce monde, vient de créer un hôpital marin pour enfants pauvres. C'est là une œuvre philanthropique qui complète dignement le dispensaire que Mme Heine a fait construire à Paris.

Cet hospice marin est construit près de Guérande [Loire inférieure], il pourra recevoir une cinquantaine d'enfants. Les professeurs de l'Ecole de Médecine de Nantes ont promis leur concours à cette œuvre digne des plus grands éloges. Mme Furtado-Heine a été, au 14 juillet dernier, décorée de la légion d'honneur: c'était un honneur que ses réels services humanitaires méritaient bien.

* * *

Nous avons reçu une circulaire bien curieuse d'un certain comte de Gourcy Pagny, consul. Cette circulaire est relative à une *exposition générale sanitaire d'Hygiène et de salubrité publique de Boulogne-sur-Mer 1887*.

Voici le commencement de son prospectus :

" Une Exposition Sanitaire d'Hygiène
" et de Salubrité Publique, s'ouvrira à
" Boulogne-sur-Mer, le 21 septembre
" prochain, au bord de la mer, parc de
" Châtillon, Château Coligny. *Monsieur*
" PASTEUR, *membre de l'Institut*, grand-
" *croix de la Légion-d'Honneur*, a daigné
" *en agréer la présidence d'honneur*. Un
" aussi illustre patronage lui assure le plus
" brillant succès. Cette exposition se
" propose pour but de mettre en lumière
" les règles à suivre pour la conservation
" de la santé dans les différents âges, et
" surtout dans l'enfance, dans les diffé-
" rentes constitutions, les différentes con-
" ditions de la vie, les différentes profes-
" sions. Elle comprendra l'économie
" domestique et l'alimentation en géné-
" ral."

Cette exposition, sous la présidence d'honneur de l'illustrissime Pasteur doit évidemment être sérieuse. Lisons plus loin le prospectus et nous verrons bien si c'est sérieux; or nous lisons cette phrase étonnante :

" *M. les exposants, ayant obtenu*
" *des récompenses dans diverses expositions*
" *des récompenses ne pourront pas rétro-*
" *grader. C'est-à-dire qu'ils ne peuvent*
" *qu'obtenir des récompenses d'un degré*
" *plus élevé à celles déjà obtenues par*
" *eux.*"

Tout commentaire est inutile.

* * *

La société espagnole d'Hygiène a mis au concours pour 1887 les deux questions suivantes : 1o. *Hygiène du travail dans la seconde enfance*, 2o. *Moyens d'éviter les pernicieux effets que produisent dans l'organisme de la vue les mauvaises conditions des écoles et les méthodes d'enseignement*.

Les prix consistent pour chaque question en 1o diplôme de membre de la Société, 250 francs et 100 exemplaires du mémoire ; 2o. diplôme de la Société seulement.

Les travaux doivent être écrits en espagnol, français, italien, portugais et latin. Ils sont reçus jusqu'au 30 septembre 1887 au siège de la Société, 22 Montera. Madrid. Ils ne doivent pas dépasser 16 pages in 8o.

Nous conseillons à la Société Espagnole d'Hygiène de donner le programme de son concours annuel 6 ou 8 mois avant, tandis que ce programme a été reçu par nous beaucoup trop tard pour qu'il nous fut possible de concourir, si toutefois nous en avions eu l'intention.

* * *

Le savant chimiste Dr. P. F. Van Hamel Roos, d'Amsterdam, nous a fait parvenir récemment une circulaire fort importante. Elle nous apprend la naissance d'une *Revue internationale contre la falsification des denrées alimentaires et des boissons*. Elle paraîtra ou plutôt elle paraît à Amsterdam six fois par an. Déjà ont promis leur concours MM. les Drs. A. Hilger d'Erlangan, Kayser de Nuremberg, König de Münster, Frankland de Londres, Van Fudor de Buda Pest, Soyka de Prague, Belval de Bruxelles, Depaire de Bruxelles, Baro de Madrid, Berthelot, Brouardel, Girard de Paris,

Houzeau de Rouen, Bambas d'Athènes, Carradi d'Italie. Vladan Georgewitch de Serbie. Dunant de Genève, etc Avec de tels rédacteurs cette revue ne peut manquer d'être intéressante. Nous lui souhaitons bonne, longue et prospère vie.

* * *

Notre distingué collègue et ami le Dr. Eklund nous transmet la traduction d'une communication à la Société médicale Suédoise faite par Mme Caroline Widerström. Cette communication est relative à des vêtements de dessous pour femmes. L'auteur, constatant que le cou, les bras et les extrémités inférieures du corps sont insuffisamment couvertes, propose au nom de la Société pour réformer l'habillement, deux sortes de vêtements, l'un destiné à être mis immédiatement en contact avec la peau, l'autre pardessus celui-ci, en dessous de la robe.

Le premier couvre tout le corps sauf la tête, les pieds et les mains. Le vêtement de dessus se compose d'une taille et d'un jupon bifurqué au pantalon large. Les vêtements s'attachent entre eux par des boutons ; il n'y a donc aucune restrictions de l'abdomen. Le corset est supprimé et cependant les seins sont soutenus. Avec de tels vêtements, suivant l'auteur, les mouvements du corps ne sont en rien gênés ; on peut se vêtir et se dévêtir rapidement ; la chaleur est également répartie ; ces vêtements sont très légers.

* * *

M. Georges Carré, l'éditeur parisien si connu, vient de commencer la publication d'une revue qui présente un grand intérêt à tous. Le Sociologue, l'hygiéniste, le médecin, l'homme politique, le légiste, l'administrateur doivent la lire.

La *Revue de Morale progressive*—tel est son titre—traite en effet 1o. l'homme et la femme dans l'état social, 2o. Droit et législation en matière de mœurs, 3o. Prostitution, 4o. Police des mœurs, 5o. Prophylaxie des maladies spéciales 6o. Œuvres préventives et de relèvement, 7o. Mariage, famille, enfants, 8o. Morale, 9o. Education, 10o. Questions économiques. Son cadre est large, mais avec les collaborateurs qu'elle a il est certain qu'il sera rempli aisément. Citons en effet Emile de Laveleye, Yves Guyot député de Paris, Auguste Desmoulins, Louis Fiaux, Dr. Giersing, Dr. P. Ladame, James Stuart, Dr. Tripier, etc. Tout le monde tirera profit de cette revue qui paraît tous les deux mois. (1)

* * *

Dans le premier No. de cette revue que nous avons sous les yeux, il est plusieurs études du plus haut intérêt. Citons entre autres celle de M. Yves Guyot sur la question des mineurs. L'auteur prouve, chiffres en mains, que la Préfecture de Police inscrit des mineurs parmi les prostituées et que quoique ces faits tombent sous les articles 354, 356, 359 et 334 du code pénal, la magistrature ne poursuit pas la Préfecture. Au contraire elle poursuit la procénète qui a livré des jeunes filles de 16 ans ou de plus jeunes à des vieillards ; chose fort curieuse, les hommes qui ont payé pour posséder ces enfants ne sont pas poursuivis. Il faudrait une réforme de la loi ou plutôt son application intégrale à tous, quelle que soit la position des personnes.

Dans le même No., le Dr. O. M. Gier-

sing a consacré une étude aux maladies vénériennes. dans l'armée et la flotte danoises. D'après les statistiques qu'il donne, il semble que la réglementation de la prostitution avec visite médicale des prostituées n'a en rien influé sur la propagation des maladies vénériennes. Ce résultat nous étonne et jusqu'à nouvelles preuves nous croyons que pour éviter l'expansion de la syphilis, il faut que la prostitution soit réglementée, c'est-à-dire que les prostituées soient obligées de subir une visite médicale au moins hebdomadaire.

A. HAMON.

Paris, 25 Août 1887.

L'HYGIÈNE EN EUROPE

A notre époque, l'hygiène occupe le premier rang parmi les sciences utiles à l'homme. "C'est par l'hygiène surtout, a dit Paul Bert, que la médecine tient une grande place dans la Société." Aussi tous les peuples civilisés reconnaissent la nécessité d'étudier cette science, et de mettre en pratique ses sages principes. La preuve en est dans l'énorme succès que vient de remporter le VI^{me} Congrès International d'Hygiène de Démographie à Vienne, en septembre dernier. Plus de 2400 hygiénistes éparés dans presque toutes les parties du monde, avaient répondu à la voix civilisatrice de l'hygiène.

Il faut donc à cette science un bien irrésistible attrait, quelque chose, je dis le mot de profondément humanitaire pour pouvoir rallier sous un même drapeau, dans une harmonique entente, des hommes, des savants enfin de toutes les nuances nationales, politiques et religieuses, pour arracher au milieu de ces entraînements affairés de la vie humaine tant de milliers de personnes, qui sont autant de

(1)—48 pages in 8—4 francs par an—Georges Carré, éditeur, 112 Boulevard St. Germain, Paris.

lumières scientifiques, et les unir dans un but commun : qui est de travailler à prévenir, à diminuer, à détruire toutes les causes de désconfort, de peines, maladies et de mort.

Comprenez-vous maintenant le dévouement de ces hommes (pour la plupart très plus haut placés dans les sciences) pour la science de l'hygiène ? Vous les voyez s'interroger. Ils se sont jamais vus, mais ils se parlent, ils se comprennent. L'hygiène pénètre-t-elle dans une ville, chez un peuple que les hygiénistes des autres pays viennent lui offrir toute leur sollicitude. Sans cesse vous les voyez s'inquiéter des conditions anti-hygiéniques dans les quelles vit l'homme, réclamer des réformes sanitaires, demander à la science ses dernières ressources pour mieux protéger la vie humaine des mille dangers de maladies qui l'environnent de toutes parts.

Pour une certaine classe d'indifférents ces savants seraient des "*pessimistes*." Mais, comme ces hommes peu soucieux du noble but que poursuit l'homme, sont le petit nombre, nous ne nous occupons pas d'eux.

La tâche que nous entreprenons aujourd'hui est considérable, nous ne nous la dissimulons pas. Cependant, voulant être utile à notre ville et au pays, nous essaierons de l'accomplir dans la mesure de nos forces.

Nous voulons étudier les réformes sanitaires qui s'opèrent dans un très grand de villes d'Europe et des Etats-Unis. Nous commençons aujourd'hui par Paris.

Voyons d'abord son règlement relatif à son assainissement qui a été adopté par le conseil municipal en Mars 1887.

En raison de la longueur de ce document nous nous bornerons à transcrire ici les dispositions principales qui, rigoureusement appliquées, assureront désor-

mais l'hygiène et la salubrité de la maison et de la rue.

"10. Dans toutes maisons à construire, il devra y avoir un cabinet d'aisances par appartement, par logement ou par série de trois chambres louées séparément.

"20. Tous cabinet d'aisances devra être muni de réservoirs ou d'appareils branchés sur la canalisation, permettant de fournir dans ces cabinets une quantité de 10 litres d'eau au minimum, par personne et par jour.

"30. L'eau ainsi livrée dans les cabinets d'aisance devra arriver dans les cuvettes de manière à former une chasse suffisamment vigoureuse. [Les systèmes d'appareils seront examinés et reçus par le service d'assainissement de Paris.]

"40. Toute cuvette de cabinet d'aisance sera munie d'un appareil fermant fermeture hydraulique et permanente.

"50. Il sera placé une inflexion siphonoïde formant fermeture hydraulique à l'origine supérieure de chacun des tuyaux d'eaux ménagères.

"6. Les tuyaux de descente des eaux pluviales seront munis d'obturateurs interceptant toute communication directe avec l'atmosphère. Les tuyaux devront être aérés d'une manière continue.

"8, 9, et 110. Diamètre des conduites et tuyaux, leurs dispositions jusqu'au faitage et jusqu'au branchement ; tracé des tuyaux secondaires.

"110. La projection des corps solides, débris de cuisines, de vaisselle, etc., dans les conduites d'eaux ménagères et pluviales, ainsi que dans les cuvettes des cabinets d'aisances est formellement interdites.

"120. L'évacuation des matières de vidange pourra être faite, soit directement à l'égout, soit par tout autre système de canalisation spéciale acceptée par le Conseil municipal.

" 130, 140, 150, 160, 170, 180, 190 et 200. Dispositions, diamètres et composition des travaux d'évacuation dans le système de l'écoulement direct à l'égout ; installation des siphons formant fermeture hermétique ; conditions techniques du branchement avec l'intérieur de l'immeuble.

" 210 220 et 230. Délais accordés aux propriétaires pour se mettre en règle.

" 240. Redevances que les propriétaires paieront pour curage et entretien des égouts ou des conduites spéciales après suppression de fosses fixes, (taxe de 60 francs par tuyau de chute.)

Sur la proposition de M. Varlant l'article 6 est ainsi rédigé :

L'évacuation à l'égout, ou par l'égout, des vidanges et toutes autres matières, ainsi que leur écoulement jusqu'aux champs d'épuration, seront établis de telle sorte que le séjour ou travail dans l'égout ne puisse constituer pour les ouvriers aucune sorte de gêne ou de danger."

(à suivre.)

DR. J. I. DESROCHES.

EXPOSITION D'HYGIENE DE L'ENFANCE AU PAVILLON DE LA VILLE DE PARIS. [CHAMPS-ÉLISÉES.]

UNE VISITE A L'EXPOSITION. (1)

(Suite.)

Le Dr. Strubel, médecin major de l'armée française, expose toute une série de tubes et plaques de vaccin, des planches explicatives de la vaccine animale. Les modèles des tables utilisées dans les instituts vaccinaux étrangers

(1) Suite voir page 71 de ce journal.

et sur lesquels sont couchées des génisses vaccinières, sont fort entourés par le public nombreux qui se presse au pavillon de la ville de Paris.

Voici l'exposition de la SOCIÉTÉ POUR L'ALLAITEMENT MATERNEL dont Mme BECQUET est l'habile directrice. Il y a là une collection de berceaux en usage dans nos provinces ou à l'étranger, qui justement attire l'attention des visiteurs. Les berceaux des Japonais, des Lapons sont surtout remarquables, ainsi que les espèces de pipes en bois employées au Caucase pour éloigner l'urine du corps des enfants et les empêcher de souiller leur couche.

L'ABELLE TRAVAILLEUSE, société philanthropique dont le but est de donner des layettes aux enfants pauvres, a, elle aussi, son exposition fort bien installée, grâce aux soins de Mme LAVOYE, sa directrice. On y remarque toutes sortes de petits vêtements non élégants mais solides.

Mais quel est ce bruit monotone et régulier qui frappe Pécille, comme la goutte d'eau qui tombe de la gouttière après l'orage ? N'avez-vous pas reconnu l'exposition de la maison Boulet & Cie., dont le filtre Chamberland (système Pasteur) semble narguer les microbes que le manque d'eau de source oblige l'administration à nous distribuer momentanément avec l'eau de Seine, ce véhicule de la fièvre typhoïde.

Un peu plus loin une magnifique vitrine aux glaces byzantines attire les promeneurs ; c'est l'exposition de Mme Yve Bossé, qui présente, dans des sacs élégants, des bains pour enfants et une autre préparation à base de son qu'elle a surnommée épongine pour mieux désigner son but et la façon dont elle doit être employée. Mentionnons aussi ses excellents savons dont l'éloge n'est plus à faire.

Tout à côté nous apercevons une vitrine artistique décorée avec beaucoup de goût, qui renferme les produits de M. Grimaud. Nous n'insisterons pas sur ces préparations, *Diagés ou Elixir entérale*, destinés à combattre l'incertitude d'urine chez les enfants. Les lecteurs de ce journal sont édifiés sur leurs propriétés qui ont été décrites dans un des numéros précédents.

Ne nous éloignons pas de cette installation sans jeter un coup d'œil sur l'étalage de MM. Brown et Polson qui exposent la *Momodamine*, bien connue aussi des lecteurs de ce journal. Cette préparation, qui renferme tous les principes alimentaires du maïs indien dont elle est extraite, constitue un des meilleurs aliments que les médecins puissent recommander pour préparer l'enfant au sevrage, et lui servir de nourriture jusqu'au moment où il sera permis de lui faire prendre des aliments plus substantiels. Utilisée dans les potages et pour la confection des biscuits, elle n'est pas moins utile au vieillard par ses propriétés nutritives et sa facilité de digestion.

Notre confrère Schulthess, de Zurich, a participé à notre exposition en envoyant son simple et ingénieux *pèse-bébé*. Il se compose d'un plateau et d'un fléau. Un poids mobile se déplace sur le fléau qui porte des divisions ; le déplacement du poids indique ce que pèse l'enfant. C'est un appareil à la fois peu coûteux, peu fragile et d'un emploi facile.

Le Dr. Sutils expose, lui aussi, un *pèse-bébé* de petit volume et assez léger pour être porté facilement à la main et au besoin dans la poche. Sur le *pèse-bébé* en face du poids réel, le Dr. Sutils a fait graver le poids moyen des enfants de 0 à 2 ans, mois par mois. Cette moyenne a été trouvée à la suite de milliers de pesages. De cette façon on voit, dès le premier pesage, le rap-

port entre le poids de l'enfant et le poids moyen. C'est un renseignement précieux pour les mères.

Notre éminent confrère a eu l'excellente idée de faire établir des *feuilles de pesage* sur lesquelles cette moyenne est reportée et qui donne la courbe de l'enfant.

Ce *pèse-bébé* a déjà été l'objet de rapports favorables, et il a été adopté pour le service de la protection du premier âge dans le département de Seine-et-Marne. Nous ne saurions trop recommander à nos lectrices de se servir d'un *pèse-bébé*.

Derrière nous, nous apercevons les petits flacons contenant un de nos plus anciens produits, le *Cosmétique Delacour*, dont les propriétés curatives contre les gerçures des seins sont vantées depuis si longtemps que les plus incrédules sont bien obligés d'y prêter quelque attention. Mais ne nous attardons pas trop ; le sifflet de la machine avertit les visiteurs que dans cinq minutes la lumière s'éteindra et que les portes seront fermées. Toutefois, ne sortons pas du Pavillon sans nous arrêter un instant devant la vitrine de Mme Vve Huret, qui présente son excellent *San-Lucar* fort goûté à l'Exposition du travail. Ce vin généreux, qui convient si bien à la préparation du quinquina, et dont les propriétés toniques font un précieux adjuvant du repas est déjà suffisamment connu. Ajoutons que s'il est bien indiqué comme reconstituant dans la seconde enfance, il n'est pas moins merveilleux pour les convalescents, pour les personnes affaiblies et les vieillards.—*Le Petit Médecin*.

(A suivre.)

DR. JEAN LIVA.